



EFFICIENCE SANTÉ AU TRAVAIL

Comité économique et social

Marie-Pierre Ferrier

- DUP composée d'un titulaire collège cadres, deux titulaires collège employés et deux suppléants collège employés
- CHSCT : composé du titulaire cadre, d'un titulaire employé et d'un suppléant employé de la DUP
- Mandat CHSCT prorogé pour mettre en place la DUP élargie
- Puis mandat de la DUP et du CHSCT prorogé pour mettre en place le CSE...



Protocole d'accord pré-électoral du CSE

- Mise en place du CSE expliqué lors de réunion de DUP où la déléguée syndicale est élue
- Mise en place du vote électronique pour faciliter la participation expliqué également

→ protocole négocié sans difficulté

Première réunion du CSE

- Elections début juillet 2018 : 4 titulaires cadres / 3 titulaires employés / 3 suppléants employés.
- Les délégués syndicaux sont élus au CSE
- Première réunion en juillet consacrée principalement au fonctionnement
 - Désignation secrétaire, trésorier et représentant au CA
 - Présentation des comptes CSE et nouvelles possibilités de gestion des comptes
 - Organisation du CSE
 - Présentation de la base de données économique et sociale
- Deuxième réunion réalisée en septembre, troisième réunion prévue en décembre

- Révision de la périodicité des réunions
- Négociation sur la présence des suppléants
- Gestion des heures de délégation d'un élu à temps partiel (60%)
- Organisation des actions CHSCT en attente